

## Conseil d'école du 15 octobre 2018

### Procès Verbal :

#### **Personnes présentes :**

**Les enseignants:** Mme Lainé, Mme Mercier, M. Chataigner, Mme André, Mme Aubry, Mme Fouré, Mme Louvard, M. Martin (RASED) (excusé), M. Mahouin (IEN) (excusé)

**Les parents élus :** Mme Roche Virginie, Mme Chesnay Laetitia, Mme Lebrun Dolorès, Mme Salmon Karine, M. Blaise Emmanuel, Mme Bourgeois Caroline, Mme Bigot Estelle

**Les élus municipaux:** M. Delaunay (adjoint) (absent)

**DDEN :** Mme Andrieu

#### **Résultat des élections des parents d'élèves :**

Le scrutin a eu lieu vendredi 12 octobre.

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	248
Nombre de votants	94
Nombre de bulletins blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	89
Taux de participation	37,9 %

L'an passé la participation était de 47,08%.

Nous remercions tous les parents qui ont participé au scrutin.

Les 7 candidats qui se présentaient sont élus.

#### **Les effectifs au 1<sup>er</sup> octobre:** 151 élèves inscrits (156 au 1<sup>er</sup> octobre 2017)

CP: 28 élèves

CE1: 32 élèves

CE2: 23 élèves

CM1: 33 élèves

CM2: 23 élèves

ULIS: 12 élèves

#### *Nombre d'élèves par classe:*

CP	Mme Mercier / Mme Descamps	20	<b>CM1</b>	Mme André	23
<b>CP/CE1</b>	Mme Lainé	23 (8/15)	<b>CM2</b>	Mme Aubry / Mme Leprou	23
<b>CE1/CE2</b>	M. Chataigner / Mme Leprou	26 (17/9)	<b>ULIS</b>	Mme Louvard	12
<b>CE2/CM1</b>	Mme Fouré	23 (13/10)	<b>Total</b>		<b>151</b>

Nombre d'élèves par commune: 26 communes

Avesnes en Saosnois	1		Monhoudou	2
Beaufay	1 (ULIS)		Montbizot	1 (ULIS)
Blèves	2		Montgaudry	2
Bonnétable	1 (ULIS)		Neufchatel	2 (2 ULIS)
Chemilly	1		Saint Calez en Saosnois	2
Commerveil	2		Saint Cosme en Vairais	2 (1 ULIS)
Contilly	2		Saint Longis	9
Les Aulneaux	2		Saint Pierre des Ormes	1
Louzes	1		Saint Rémy des Monts	4 (2 ULIS)
Mamers	101 (2 ULIS)		Saosnes	1
Marolles-les-Braults	1 (ULIS)		Suré	4
Marollette	3		Torcé en Vallée	1 (ULIS)
Meurcé	1		Vezot	1

**Projet d'école :**

L'ordre des priorités n'est pas hiérarchique.

<b>Priorité</b>	<b>Actions mises en place :</b>
1. Ouverture linguistique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage de l'allemand et de l'anglais en CM2 et CM1.</li> <li>- Apprentissage de l'anglais avec participation d'un intervenant anglophone pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2.</li> </ul> <p>(l'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2)</p>
2. Responsabiliser les élèves, s'investir dans la vie de l'école :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil des élèves.</li> <li>- Activités périscolaires « classe attitude ».</li> <li>- Réalisation de projets caritatifs.</li> </ul>
3. Ouverture culturelle :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la saison culturelle, école &amp; cinéma, ...</li> <li>- Intervention d'artistes pour réaliser des projets.</li> <li>- Mise en place d'ateliers danse, percussions, ... avec l'aide de l'école de musique et des ressources locales.</li> </ul>
4. Aider les élèves en difficulté :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion des élèves de l'ULIS.</li> <li>- Aménagement de la scolarité pour les élèves. (cf paragraphe ci-après)</li> <li>- Intervention du RASED.</li> <li>- Dédoublage de classes pour travailler en groupe plus restreint.</li> </ul>
5. Améliorer la maîtrise de la langue :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une nouvelle méthode de lecture pour les CP (depuis 2015).</li> <li>- Travail en lecture et en orthographe avec des outils communs pour assurer une meilleure continuité et une meilleure progressivité.</li> <li>- Travailler très régulièrement la résolution de problèmes en mathématiques.</li> </ul>

## Quelques précisions pour cette année :

L'initiation à l'allemand en CM1 et CM2 ne pourra pas se faire. Le professeur du collège ne peut plus venir comme l'an passé.

Un intervenant anglophone (Afrique du Sud) viendra travailler avec les élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2. Les élèves de l'école vont participer à un défi maths comme nous l'avions organisé l'an passé.

## Les aides mises en place pour les élèves en difficultés

Dans chaque classe, les enseignants proposent des aides pour permettre aux enfants de réussir et de progresser (consignes simplifiées, tâches moins longues, travail en binôme, ...). Parfois les difficultés sont plus importantes et nécessitent la mise en place de dispositifs particuliers :

### Les aménagements :

Pour répondre aux besoins particuliers des élèves, nous avons mis en place des aménagements de scolarité. C'est à dire que des élèves qui n'ont pas atteint les compétences attendues pour un niveau, passent en classe suivante, mais ils reviennent travailler certains domaines dans la classe précédente.

**CE1 vers CP :** 8 élèves en français et mathématiques.

**CE2 vers CE1 :** 2 élèves en mathématiques et en français.

1 élève en français uniquement.

*1 élève arrête l'aménagement après les vacances de la Toussaint.*

**CM1 vers CE2 :** 6 élèves en français et en mathématiques.

1 élève en français uniquement.

1 élève en mathématiques uniquement.

**CM2 vers CM1 :** 4 élèves en français et en mathématiques.

1 élève en mathématiques uniquement.

### Les inclusions :

Les inclusions concernent les élèves du dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire)

Voici la composition des groupes :

CP : 2 élèves

CE1 : 2 élèves

CE2 : 4 élèves

CM1 : 1 élève

CM2 : 3 élèves

Les élèves de l'ULIS ont également une classe de référence pour l'enseignement de l'EPS, les arts visuels, la musique ou l'anglais.

### **RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés pour la réussite scolaire)**

(Il est composé d'un maître spécialisé en aide pédagogique (M. Martin), un psychologue scolaire (Mme Villedieu) et un enseignant spécialisé en aide relationnelle (M. Baroche))

Lors de la première période, les élèves pris en charge sont ceux qui avaient été aidés en fin d'année 2017-2018.

CP: 2

CE1: 3

CE1/CE2 :

CE2/CM1 :

CM1: 1

CM2 :

Nous allons transmettre des demandes afin que des élèves soient aidés après les vacances de la Toussaint.

### **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :**

**Le volume horaire est de 36 heures** par an avec les élèves.

Elles sont réparties sur 18 semaines (2x60min).

Elles se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Lors de la première période tous les CP ont participé, cela a permis de travailler en groupes très restreints en phonologie notamment.

### **Réunions de rentrée dans les classes :**

Dans chaque classe, nous avons organisé une réunion pour présenter l'emploi du temps, les outils, les programmes, les activités prévues, le travail à la maison, ...

La participation a été inférieure à 50 % pour l'ensemble de l'école. (Il y a eu un plus de participation pour les CP.)

C'est moins que l'an passé.

La réussite des élèves est très liée à la participation des familles à la vie de l'école. Nous espérons donc que les parents seront présents lorsqu'ils auront l'occasion de venir à l'école.

### **Rencontres parents-enseignants :**

Cette année, nous proposerons deux rencontres. La première aura lieu en décembre.

La présence des enfants lors de ces réunions est souhaitable

La seconde rencontre est prévue pour le mois de juin 2019.

Nous continuerons à rencontrer les familles lorsque nous en sentirons le besoin ou à la demande des familles.

Les livrets seront transmis à 2 reprises en janvier et en juin.

### **Évaluations nationales CP et CE1 (en français et en mathématiques)**

Tous les élèves inscrits en CP et en CE1, ainsi que les élèves de la classe ULIS correspondant à cette tranche d'âge ont été concernés.

### **Les Activités aquatiques:**

Toutes les classes bénéficient d'un cycle d'activités aquatiques:

CP et CP/CE1: les mardis de 14h30 à 15h10 du 18 septembre au 4 décembre.

CE1/CE2 et CE2/CM1 les jeudis de 15h10 à 15h50 du 20 septembre au 6 décembre.

CM2 et CM1: les mardis de 15h10 à 15h50 du 11 décembre au 26 mars.

Nous avons besoin de parents pour accompagner les enfants dans l'eau. Si vous êtes disponibles vous pouvez passer un agrément pour aider les enfants dans l'eau. L'agrément est une information sur le rôle des parents lors des séances. Plus nous avons de parents accompagnateurs plus il est facile d'organiser les séances. Vous pouvez contacter les enseignants pour plus d'informations.

**Si vous souhaitez avoir l'agrément, il suffit d'en informer l'école et nous vous communiquerons les dates des formations.**

Lors de cette première période, nous avons bénéficié de l'aide de nouveaux parents, cela a permis d'avoir un meilleur encadrement dans l'eau et de réduire le nombre d'enfants par groupe.

Nous remercions les parents qui ont aidé et bien sûr ceux qui vont le faire avec les classes à venir.

### **Projet culturel :**

Le projet n'est pas encore complètement finalisé. L'objectif est de mettre en images les poèmes de Paul Fort.

Chaque classe va travailler sur un poème de Paul Fort et avec l'aide d'un artiste les élèves vont réaliser des tableaux qui pourront être affichés sur les murs de l'école.

## **Projet caritatif:**

Le 15 octobre, les enfants ont participé à la journée ELA. Ils ont travaillé sur une dictée le matin, puis ont « prêté leurs jambes aux enfants malades » lors d'une course organisée l'après-midi.

Les parents, les animateurs de la ville ont été invités.

## **Les exercices de sécurité :**

Deux exercices ont été effectués lors de la première période :

Le 1<sup>er</sup> octobre, un exercice d'évacuation a été réalisé. L'alarme a été déclenchée à 15h05, l'évacuation s'est déroulée en 1min30sec.

Les élèves étaient en situation de décroisement, après être sortis des bâtiments, ils ont rejoint leur classe habituelle.

Le 9 octobre, c'est un exercice de confinement qui s'est déroulé. La situation envisagée était celle d'une intrusion de personnes malveillantes à l'intérieur de l'école.

Le signal utilisé a été une alerte SMS. Ce type d'alerte est discret, mais prend trop de temps, ce n'est pas la solution idéale.

De plus, le temps de fermer les portes est assez long.

Au déclenchement de l'alerte, les enfants se sont installés sous les tables et sont restés silencieux.

Le comportement des enfants a été satisfaisant, ils ont plutôt bien respecté ce que les enseignants ont demandé.

## **Rappel :**

*L'école est sécurisée, les accès sont contrôlés lors des entrées et sorties des classes. Pendant les cours, il faut sonner pour entrer et attendre qu'un adulte vienne ouvrir.*

## **Lecture et vote du règlement intérieur de l'école:**

Le règlement et la charte de la Laïcité ont été adoptés à l'unanimité.

## **Participation de la mairie à la vie de l'école:**

### **Travaux et investissements souhaités :**

- achat et pose de stores dans les classes de CP/CE1 (Mme Lainé), ULIS (Mme Louvard), CE1/CE2 (M. Chataigner)

- achat de tables et de chaises (budget investissement)

- achat de PC portable (budget investissement)

- achat d'une imprimante (budget investissement)

- changer le frigo de la salle des maîtres

## **Participation des parents d'élèves à la vie de l'école:**

Voici les actions qui vont être menées : vente de sapins(1er décembre), bourse aux jouets (1<sup>er</sup> décembre), vente de goûters le vendredi matin, tombola, vente de roses.

## **Questions diverses :**

Pas de questions pour cette séance.

Président : Guillaume Chataigner

Fin de séance : 19h45

Secrétaire : Virginie André